



**RAPPORT DE LA JOURNÉE
DU 25 AVRIL 2024.**



INTRODUCTION

ORIGINE DE L'ÉVÉNEMENT

Au lendemain des élections communales de 2018, à l'issue d'une concertation avec l'échevine de la Participation Citoyenne, il est apparu comme une évidence que le secteur associatif était une des formes multiples de la participation citoyenne, à l'instar des Conseils de Participation et du réseau de jardins partagés, Jaquady, mis en place par la ville de Charleroi.

La MPA, à ce moment-là « Maison Pour Associations », bénéficiait, depuis 2000, d'une équipe pluridisciplinaire en capacité d'accompagner des dispositifs de participation citoyenne dans des domaines plus sensibles pour les citoyen-ne-s investi-e-s comme la gestion de marchés publics, l'organisation d'événements, la communication, etc.

Un rapprochement associations et Conseils de Participation faisait sens...

Il était important que la transformation de la Maison Pour Associations se fasse en co-construction avec ses bénéficiaires et futurs bénéficiaires.

Une assemblée générale ouverte s'est tenue le 14 juin 2019 rassemblant les acteur-ric-e-s de la participation citoyenne, associations et Conseils de Participation principalement. Un long

processus d'ateliers, de réflexions a débouché sur la création de la Maison de la Participation et des Associations en 2022.

2022 fut l'année dédiée à s'approprier, à établir un lien de confiance et à fédérer l'équipe de travailleur-euse-s autour d'un nouveau projet.

2023 fut l'année des projets mais aussi de révision du règlement d'ordre d'intérieur.

2024 est l'année des premiers constats et des interrogations qui les accompagnent.

La forme actuelle de participation qu'est le Conseil de Participation répond-elle (encore) aux attentes des citoyen-ne-s ? Quid de la place des jeunes ? Quid de la mobilisation ? Et, finalement, le-la citoyen-ne a-t-il vraiment envie de participer ?

Ce colloque se veut un temps de détricotage de l'existant pour tricoter le futur, pour peut-être nous renforcer dans ce que la MPA fait mais pour voir peut-être émerger de nouvelles formes d'approche de la participation citoyenne. ■



Programme de la journée

ANIMATION PAR JULIEN CRÊTE,
JOURNALISTE

Horaire	Programmation Intervenants	Axes & sous-questions traitées
08h30	Accueil	
09h15	Le mot de Caroline Davini, Directrice de la MPA suivi du mot de l'Echevine de la Participation citoyenne	
09h30	Introduction - Jean-Benoît Pilet	<i>Tous les citoyen-ne-s veulent- iels participer à la politique ?</i> <i>Freins et opportunités à la participation citoyenne.</i>
10h	Analyse de terrain - Loïc Clairet	<i>Approche territoriale et projets participatifs.</i>

10h30	Pause	
10h45	Présentation des résultats du travail des étudiant-e-s - Etudiant-e-s	<i>Evaluation du dispositif des Conseils de Participation</i>
11h15	Mise en débat des résultats - Jean-Benoît Pilet, Loïc Clairet & Vincent Jaquet de l'UNamur	<i>Evaluation du dispositif des Conseils de Participation</i>
12h15	Pause de midi	
13h15	Improcarolo pour l'introduction des ateliers	
13h45	Hackathon	
15h15	Compte-rendu des ateliers	
15h45	Verre de clôture	

MOTS D'INTRODUCTION PAR CAROLINE DAVINI, DIRECTRICE DE LA MAISON DE LA PARTICIPATION ET DES ASSOCIATIONS

Julien Crête interroge Caroline Davini : les citoyens veulent-ils vraiment participer, poser la question n'est-ce pas y répondre ?

Nous sommes convaincu-e-s que la réponse est « oui ».

Depuis la crise COVID, les Conseils de Participation et les associations éprouvent plus de difficultés à mobiliser des citoyen-ne-s. Cependant, nous faisons un constat : la participation citoyenne peut se vivre de différentes manières.

Le Conseil de Participation, les associations ne sont que des formes de participation parmi tant d'autres : les comités de quartiers, les relais de quartiers, les personnes qui répondent aux sondages organisés par les pouvoirs publics, etc. Ce sont aussi des formes de participation citoyenne.

Nous rencontrons au quotidien des citoyen-ne-s engagé-e-s et passionné-e-s. Même si la mobilisation des citoyen-ne-s doit être améliorée, nous observons une volonté de la part de nombreuses et nombreux citoyen-ne-s de participer. La réponse à votre question est dès lors « oui » mais, dès lors, comment ? Sous quelle forme ?

Ce colloque nous questionnera sans aucun doute sur la manière dont nous gérons la participation citoyenne à Charleroi et dans les autres villes.

MOTS DE L'ÉCHEVINE DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DE LA VILLE DE CHARLEROI

La Ville de Charleroi a attribué la compétence à une échevine avec la volonté de soutenir la participation citoyenne. C'est un acte symbolique et politique fort qui a débuté il y a dix ans avec la création du premier Conseil de Participation, pour permettre aux citoyen-ne-s de s'investir dans leur ville.

En ce sens, la Ville a été précurseur en matière de participation citoyenne et développe différents outils pour s'adapter aux envies des citoyen-ne-s.

Par exemple, les maîtrises d'usage permettent aux citoyen-ne-s d'exprimer leur expertise

d'usage des places. Ces maîtrises d'usage touchent certain-e-s citoyen-ne-s qui n'avaient jamais fait de la participation citoyenne, mais qui s'investissent parce que le sujet les touche directement.

Se pose légitimement la question suivante : les citoyen-ne-s veulent-ils vraiment s'investir ? Dans les faits, on constate un désenchantement pour les institutions et la politique. La Ville soutient les Conseils de Participation mais sans s'imposer comme institution. La Maison de la Participation et des Associations est là pour cela : offrir un cadre de fonctionnement et de développement de la participation citoyenne.

Un autre constat est que le temps consacré et l'énergie déployée par les citoyen-ne-s en matière de participation citoyenne sont conséquents.

Une question essentielle est également celle de la représentativité. La population est mixte,

diverse et multiculturelle. Le souhait est de pouvoir aller chercher la voix de toutes et tous. En résumé, la voix du plus grand nombre.

Mais aussi, dans une perspective d'avenir, il est important de se demander si la participation citoyenne est adaptée dans une société qui évolue rapidement.

Il est donc important de questionner, repenser et adapter le fonctionnement de la participation citoyenne dans un environnement en constante évolution.

Demander l'avis des citoyen-ne-s est une chose, mais nous désirons en faire ressortir des faits concrets, des actions. Tout cela prend beaucoup de temps et d'énergie. Ce colloque a pour objectif de nous permettre de revoir les dispositifs existants. ■



Tous les citoyens veulent participer à la politique ? Freins et opportunités à la participation citoyenne.

PRÉSENTATION DE JEAN BENOIT PILET, PROFESSEUR DE SCIENCES POLITIQUES À L'ULB

Les citoyen-ne-s veulent-ils participer ? Oui et non. Il existe plusieurs catégories de citoyen-ne-s : celles et ceux qui veulent et participent, celles et ceux qui veulent mais ne participent pas, et celles et ceux qui sont totalement contre. Il est en tous cas actuellement impossible de faire participer tout le monde.

Plusieurs constats peuvent être faits : certain-e-s citoyen-ne-s réclament une démocratie plus participative. Iels sont insatisfait-e-s du fonctionnement de la démocratie en Belgique et iels sont méfiant-e-s à l'égard des élu-e-s et des institutions politiques. En règle générale, beaucoup de citoyen-ne-s n'ont pas confiance et si le vote n'était pas obligatoire, l'abstentionnisme serait très élevé.

L'une des réponses à l'insatisfaction, serait de proposer davantage de participation.

Il ressort d'une enquête récente qu'il existe 6 profils de préférences démocratiques :

► Les profils participatifs :

1. Participation pure (13%)
2. Élu-e-s à l'écoute des citoyen-ne-s (10%)
3. Élu-e-s à l'écoute des citoyen-ne-s et des expert-e-s (23%)



► Les profils moins participatifs :

4. Technocratie représentative, (10%)
5. Techno populisme (10%)
6. Démocratie représentative pure (5%)

► Et une partie importante de citoyen-ne-s (29%) qui est sans avis.

Tout le monde ne veut pas davantage de participation. Les avis sont partagés. Mais pour la majorité des citoyen-ne-s, ce n'est pas la manière de décider qui compte, mais le résultat de la décision.

Il y a plusieurs pistes pour augmenter la participation, par exemple une démocratie directe (il n'y a pas de référendum en Belgique), une démocratie participative et délibérative (les Conseils de Participation par exemple) et encore l'E-Democracy (des outils de participation en ligne).

Le Parlement Wallon a, dans cette optique, créé un nouvel outil « Un décret par tous ». Il s'agit d'une plateforme qui vise à encourager les citoyen-ne-s à intervenir directement dans la rédaction d'un décret sur base d'une problématique soulevée par un député. Le contexte socio-politique est marqué

par une insatisfaction et une méfiance des citoyen-ne-s envers les responsables politiques et les institutions publiques. Pour remédier à ce constat, le Parlement de Wallonie a décidé de laisser place à l'interaction et l'échange avec la société civile : il s'agit d'une véritable opportunité pour notre parlement d'entendre les préoccupations des citoyen-ne-s et de réduire le fossé entre les électeurs-trices -qui ne se sentent pas suffisamment écouté-e-s- et les élu-e-s. Il y a la volonté de la part des parlementaires d'accroître l'implication des citoyen-ne-s. Il s'agit donc d'un outil de participation.

La participation citoyenne augmente le soutien aux décisions prises. Les effets directs sont, la satisfaction, la légitimité et le sentiment de soutien.

En conclusion, la participation citoyenne peut faire partie de la solution à la crise de la démocratie. Les citoyen-ne-s qui veulent plus de participation citoyenne, veulent eux-mêmes participer davantage et cette participation peut renforcer la légitimité politique. Mais tou-te-s les citoyen-ne-s ne partagent pas ce point de vue. Il y a une faible participation effective, un soutien significatif à des modèles non participatifs et un impact sur la légitimité de la participation plus faible que l'impact du contenu de la décision.

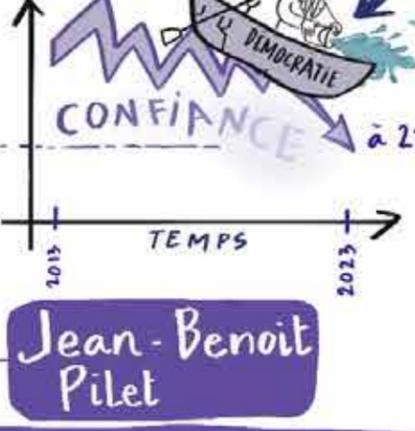
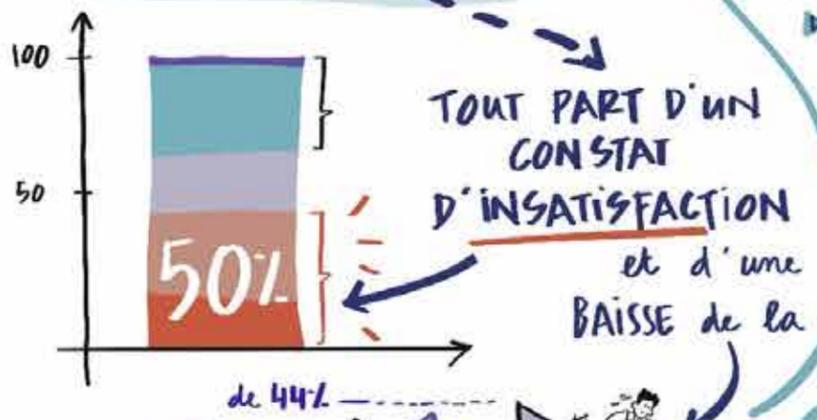
Beaucoup de citoyen-ne-s souhaitent des modèles hybrides qui combinent les élu-e-s, les technocrates et les citoyen-ne-s. La participation citoyenne peut faire partie de la solution.

Mais tout le monde n'est pas du même avis. ■

Tous les citoyens veulent ils participer à la politique ?

Freins et opportunités à la participation citoyenne

NOUS MENONS UN PROJET de RECHERCHE sur la PARTICIPATION CITOYENNE à l'ÉCHELLE de L'EUROPE



Jean-Benoit Pilet

PISTES POUR REMETTRE la DÉMOCRATIE à FLOTS:

- ▷ DÉMOCRATIE DIRECTE, REFERANDUMS
- ▷ DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
- ▷ E-DEMOCRACY (PÉTITIONS, DÉBATS...)

ESPOIRS

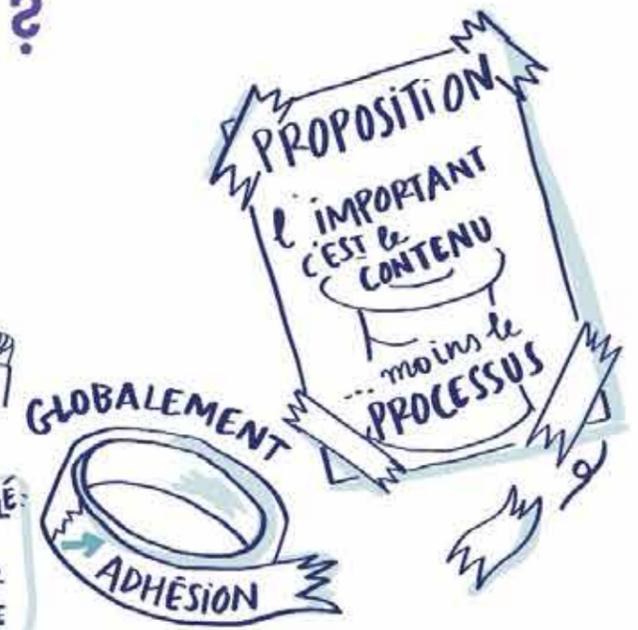
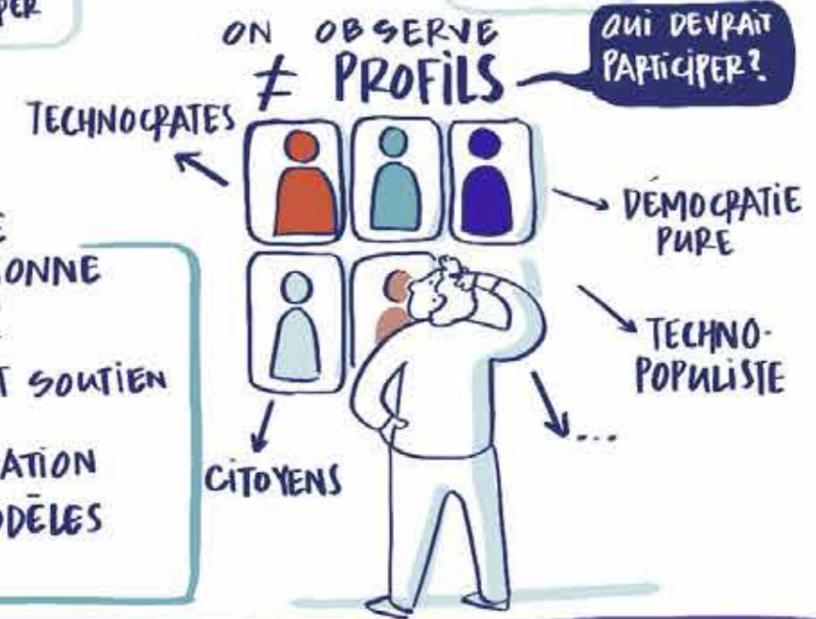
- ↗ SATISFACTION
- ↗ SOUTIEN ... et avoir le CONSENTEMENT du PERDANT

S'IL N'Y AVAIT PLUS D'OBLIGATION DE VOTE, 25% DE LA POPULATION NE VOTERAIT PLUS!

MAIS EST-CE VRAIMENT UNE BONNE SOLUTION ?

- ▷ GLOBALEMENT SOUTIEN des CITOYENS à la PARTICIPATION
- ▷ BESOIN de MODÈLES HYBRIDES

QUI VEUT de la PARTICIPATION? VOU DRA PARTICIPER?



MAIS CE N'EST PAS UNE SOLUTION MIRACLE

- ▷ QUI PARTICIPE? ↳ REPRÉSENTATIVITÉ
- ▷ TOUT le MONDE ne VEUT PAS PLUS de PARTICIPATION
- ▷ ÊTRE RÉALISTE sur les OBJECTIFS de la P.C.

Approche territoriale et projets participatifs

PRÉSENTATION DE LOÏC CLAIRET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FRANCOFOLIES & NUIT DE LA CULTURE, À ESCH-SUR-ALZETTE.

Il soutient qu'il existe de multiples formes de participation citoyenne mais qu'il faut également accepter le refus d'une partie de la population d'y participer. C'est leur droit ! Peut-être qu'une personne qui ne désire pas participer aujourd'hui participera plus tard pour un projet qui lui correspond davantage.

En homme de terrain, son approche est de type cartographique. Le secret de la participation, selon lui, est le temps. Il faut analyser le territoire, qu'il soit administratif ou imaginaire. Le périmètre influence les objectifs, la méthode et la politique.

Loïc Clairet propose une approche de la participation en quatre étapes :

- ▶ A quoi sert cette participation citoyenne ?
Formation, consommation, information, etc.
- ▶ Quels sont les objectifs ?
Culturel, avantages directs ou indirects, répondre à des difficultés, des risques, des publics spécifiques ?
- ▶ Quelle organisation mettre en place ?
 - Presse, flyers, réseaux sociaux, habitants, etc.
 - Rencontrer les gens, leurs envies, leurs projets.
 - Expliquer un projet, son financement, ses impératifs.

- ▶ Il faut ensuite aller à la rencontre des habitants et traduire toutes les données en projet. Il faut comprendre que les données peuvent changer, tourner et évoluer.
- ▶ Le cadre : Développer la constance. Accepter que le cadre évolue, change. Quels sont les résultats concrets ? Quelle valorisation ? Qu'apporte-t-on aux participants ?

Il est indispensable qu'ils voient à quoi sert leur implication et valoriser les avis. Il faut s'apporter mutuellement et créer un réseau.

Pour Loïc, il est important de fédérer le territoire, en valorisant les lieux, en développant des partenariats afin de permettre aux citoyen-ne-s de profiter/ participer.

Il travaille sur base d'une approche du territoire: son histoire, sa géographie, ses habitant-e-s, les utilisateur-ric-e-s du lieu. Mais également sur une analyse des symptômes : Y a-t-il des problèmes ? Comment y répondre ?

Il utilise des cartes dans l'objectif de cibler les associations présentes, les lieux fédérateurs, discuter avec les gens dans les bars, rencontrer des spécialistes, des habitants, des gens extérieurs au cadre, etc.

L'objectif est de fédérer le sentiment d'unité dans une ville aux nombreux arrondissements, avec des noms différents. De permettre à l'ensemble de profiter de l'intégralité de la région. Développer de la fierté, l'image de la ville, les échanges.

Il est important d'aller directement chez les gens plutôt que de les inviter, mais également de trouver leurs lieux. Les lieux importants, secrets, cachés. Trouver des réponses à la fois individuelles et collectives aux problématiques du territoire.

Il est également important de bien les recevoir quand c'est le cas. Un des secrets est de savoir accueillir !

Il est primordial de trouver une thématique capable de reconnecter les gens au territoire en réveillant un sentiment d'appartenance.

Il faut également découvrir des infrastructures adaptées aux besoins et des experts (comédiens, musiciens, etc.).

L'objectif est de mettre en lumière des pistes pour construire la ville de demain, de reconnecter les citoyens à leur environnement et de développer l'image et le territoire. Que fait-on demain, après ce projet ?

Pour garder une population stable, il faut créer un sentiment d'appartenance, du folklore local, de l'investissement des citoyen-ne-s dans celui-ci ainsi que développer l'histoire de la région. L'objectif est de créer un sentiment d'appropriation de tous ces folklores régionaux, réunir toutes les communautés, créer des clubs, des événements culturels, etc. ■

Pour cela les points importants sont :

- Le projet doit être fort.
- Il faut considérer les compétences de tous
- Adapter les agendas aux âges
- Il faut des rôles détaillés
- Un nombre adapté
- Une convention
- Un budget à la hauteur du projet
- Un bilan et un suivi



Comment le découpage du territoire peut favoriser la participation citoyenne ?

Comment travailler les politiques publiques en ce sens ?



QUESTIONNER la PARTICIPATION

LE POURQUOI ?

- POLITIQUE
- SOCIAL
- SOCIO-CULTUREL ?
- PUBLIC SPÉCIFIQUE ?

S'INTÉRESSER aux AUTRES !
DISCUTER



QUELS SONT les LIEUX ...
ABANDONNÉS ?
OU ON SE RENCONTRE ?
DE VOTRE 1^{er} BAISER ...

CRÉER des LIEUX D'ÉCOUTE



JE SUIS UN EXPERT en DÉVELOPPEMENT du TERRITOIRE

Loïc Clairet



LE SECRET N°1
il faut du TEMPS!

UN AUTRE SECRET C'EST QU'IL FAUT BIEN ACCUEILLIR



- ET QUELQUES autres SECRETS...
- PROJET FORT • S'ADAPTER à SON PUBLIC, SON ÂGE,
 - S'APPUYER SUR LA DIVERSITÉ DES COMPÉTENCES • RÔLES DÉTAILLÉS,
 - DU BUDGET • UN BILAN • DU SUIVI...

RÉFLÉCHIR à CE QU'ON REÇOIT et CE QU'ON DONNE!

RÉSEAU. LIEN. AMITIÉ

COMMUN

LES MOTS DU BOURGMESTRE DE LA VILLE DE CHARLEROI

Il est très important de croiser le terrain, les chercheur·euse·s et la théorie. La participation citoyenne est importante, elle se situe entre théorie et pratique. La Ville de Charleroi souhaite enrichir la démocratie participative avec la participation citoyenne.

La démocratie est en constante évolution. Alors qu'à une époque, nous n'avions que le droit de vote pour une minorité de la population, celui-ci s'est enrichi en devenant universel et s'est enrichi d'un dialogue social par la suite (syndicats, employeur·euse·s, travailleur·euse·s, etc.). Il se complète davantage aujourd'hui grâce à la participation directe. Elle ne remplace pas la politique, mais la complète. Les formes sont variées : Conseils de Participation, maîtrises d'usages, comités de quartiers, etc.

Il existe des formes diversifiées et Charleroi en compte au moins 10.

Il faut multiplier les formes de participation citoyenne pour en augmenter la qualité et

l'efficacité. Rien n'est efficace partout. Il faut croiser les formes, les multiplier pour ne pas polariser et isoler les besoins.

Il faut travailler sur les publics afin de représenter l'ensemble des citoyen·ne·s.

La participation citoyenne est un métier, dans le sens d'un art avec ses règles. Il faut des facultés, des compétences, des procédures, de l'écoute, etc. afin de développer de bonnes pratiques.

L'autorité doit faire des propositions et en faire un objet de discussion. Il faut consulter les usager·ère·s, des expert·e·s, pour fédérer l'ensemble, répondre aux besoins de la majorité, etc. ■



Evaluation du dispositif des Conseils de Participation : «Touche pas à mon CP»

PRÉSENTATION DES ÉTUDIANT·E·S EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DU CAMPUS UCHARLEROI

Préambule : la Maison de la Participation et des Associations a souhaité confier l'observation des Conseils de Participation à des étudiant·e·s en sciences sociales afin qu'ils puissent en retirer les points forts et les faiblesses et proposer des pistes d'évolution. Cette observation n'a démarré qu'en fin février 2024 pour des raisons indépendantes de notre volonté.

Les étudiant·e·s ont choisi ce titre car iels ont identifié l'attachement de certain·ne·s citoyen·ne·s à leur Conseil de Participation (CP), attachement pouvant être un frein à de nouvelles adhésions.

Les objectifs étaient d'évaluer la participation citoyenne, comprendre le fonctionnement des CP, identifier les freins et les leviers de la participation citoyenne et distinguer les envies et les besoins de chaque partie.

Ils ont donc analysé les outils de financement, de gestion, de communication et les outils institutionnels. Iels ont ensuite observé le déroulement des réunions des Conseils de Participation, iels ont eu des entretiens collectifs et individuels. Iels ont ensuite effectué un travail de recherche et de documentation.

Ce qu'ils ont observé, c'est principalement une organisation différente des objectifs. Les valeurs, notamment de joie et de convivialité, prennent le dessus sur l'objectif. Les citoyen·ne·s prennent du plaisir à participer, mais il y a un problème de clarté par rapport à l'intégration CP/Ville/

comités de quartier. Cela crée de la confusion et une participation difficile.

Ils ont remarqué que tout le monde est heureux de participer dans le CP mais qu'il y a des freins au recrutement (qui se fait principalement par le bouche-à-oreille), que le format des réunions est peu inclusif et l'engagement de certain·e·s est parfois bloquant.

Les étudiant·e·s ont remarqué que le contenu des sujets des discussions est uniquement centré sur des projets spécifiques et que le format d'animation ne permet pas de dépasser les attentes personnelles. Les citoyen·ne·s sont souvent bloqué·e·s sur leur quartier et centré·e·s sur leurs propres besoins plutôt que sur le commun. ■

Leurs pistes d'amélioration sont :

- Développer une vision claire et partagée de la participation citoyenne
- Expliciter la capacité de transformation laissée par la ville aux Conseils de Participation
- Expliciter les procédures (organisationnelles et institutionnelles)
- Développer un tableau de bord
- Revoir la territorialité (districts)
- Développer les compétences en matière d'animation
- Développer autres formats / outils
- Une claire répartition des rôles et missions



“TOUCHE PAS À MON CP”

ANCRAGE ET APPRENTISSAGE DES CONSEILS DE PARTICIPATION DE LA VILLE DE CHARLEROI

OBJECTIFS DE L'ANALYSE

1. Comprendre le fonctionnement des Conseils de participation (CP) au regard de leurs objectifs
2. Identifier les freins et les leviers de la participation citoyenne dans le dispositif des CP
3. Distinguer les envies et les besoins de chaque partie prenante (participant.e.s, référent.e.s, Ville de Charleroi etc)

LES CONSEILS DE PARTICIPATION

Les cinq CPs de Charleroi rassemblent des citoyen.ne.s suivant un découpage en districts de la Ville (Sud, Est, Nord, Ouest et Centre). Chaque CP se réunit une fois par mois pour discuter des projets de cohésion sociale à mener dans le district et de la distribution d'une enveloppe annuelle de 6.000 euro par CP. Ces réunions sont organisées par des référent.e.s de la Maison de la Participation et des Associations (MPA) de Charleroi. En plus de l'organisation de ces réunions et des projets, les CPs peuvent poser deux questions écrites par mois au Conseil Communal.

CADRE D'ANALYSE



Pour réaliser cette évaluation, nous avons mobilisé des outils de sociologie des politiques publiques qui définissent les dispositifs de participation comme porteurs de sens, de valeurs et rapports de force entre les parties prenantes (Lascoumes et Le Galès, 2004). Nous avons dès lors commencé par décrire les CP au regard de la manière dont toutes les parties prenantes les perçoivent et les pratiquent. Puis nous avons regardé le fonctionnement des CP afin de comprendre les trois conditions essentielles dans le fonctionnement des dispositifs participatifs : c'est-à-dire, comment fonctionne le pilotage et l'organisation des CP, l'engagement des participant.e.s et finalement, l'apprentissage collectif au sein des CP. Pour ce faire, nous avons observé quatre réunions de CP, un Inter-CP, nous avons réalisé six entretiens individuels et deux entretiens collectifs, ainsi qu'une recherche documentaire des procès-verbaux, des ordres du jour et autres documents liés aux CP.

PRINCIPALES OBSERVATIONS



1 - Les CP permettent **l'organisation de différentes activités de cohésion sociale** dans les districts (chasse aux oeufs, marchés d'artisan.ne.s, fêtes de quartier etc) mais **chaque partie prenante a une définition différente des objectifs des CP**: pour certain.e.s, les CP sont des dispositifs de cohésion sociale, et pour d'autres, ils sont des outils de participation citoyenne pour la vie politique locale.

2 - Les CP ont été mis en place il y a plusieurs années et ils sont portés par **des valeurs de joie, de convivialité et de vivre ensemble**. Néanmoins, les **processus de recrutement actuels, principalement le bouche à oreille, ne permettent pas d'ouvrir leurs réunions** à des membres plus diversifiés en terme d'âge ou d'origine.

3 - Le format des réunions en début de soirée pour organiser et financer des projets ne convient pas à toutes les parties prenantes car certain.e.s voudraient être des relais citoyens avec les institutions politiques de la Ville, mais **le dialogue entre la Ville et les CP reste limité** à des questions écrites.

Partant de ces constats, nous avons identifié **trois conditions pour faciliter la mise en œuvre des dispositifs participatifs** comme les CP



1 - PILOTAGE ET ORGANISATION

Ici, il faut entendre les objectifs poursuivis par les CP, les ressources financières, humaines, et les outils de coordination nécessaires pour les atteindre.

Nous avons pu constater une certaine confusion entre les valeurs de joie et de convivialité, et les objectifs des CP (cohésion sociale et participation citoyenne). En effet, nous avons observé que **les valeurs de joie et de convivialité sont centrales et partagées par toutes les parties prenantes. Néanmoins, ces valeurs prennent souvent le pas sur les objectifs**. Si pour certain.e.s participant.e.s comme des référent.e.s ou au niveau de la Ville de Charleroi, les CP ont un objectif central de cohésion sociale, d'autres sont en attente de dialogue structuré avec les institutions de la Ville pour participer à la vie communale locale. Ces attentes variées, amènent à des négociations fréquentes sur les orientations-même des CP qui peuvent freiner leurs activités et décevoir certain.e.s participant.e.s. De plus, les projets menés semblent atteindre leurs objectifs de cohésion sociale et de joie dans les districts, mais **l'objectif de participation citoyenne est difficilement identifiable car chaque partie prenante le définit différemment**.

De plus, les CP sont un **dispositif spécifique dans un éco-système participatif** qui les mélange à des dispositifs de relais ou de comités de quartier ce qui les rend moins lisibles. Dans les données récoltées, on s'aperçoit que chaque CP est mené de manière spécifique par un.e référent.e ce qui les singularise encore plus les uns des autres. Autrement dit, chaque CP s'ajoute presque à chaque relais ou comité de quartier ce qui peut donner une impression de confusion.



2 - ENGAGEMENT

Par engagement, il s'agit d'identifier qui a une voix au sein du processus, tant dans la gestion et l'organisation de celui-ci, que dans l'expression d'idées ou de projets.

Les participant.e.s aux CP, tout comme les référent.e.s de la MPA sont particulièrement impliqué.e.s dans le dispositif. **Tout le monde semble heureux de participer à ce dispositif et à mener des projets dans les districts.** Néanmoins, les différentes parties prenantes semblent également vouloir intégrer de nouveaux membres afin de diversifier les CP mais peinent à y parvenir. Nous avons identifié plusieurs raisons qui freinent l'arrivée de nouveaux membres:

1. Les objectifs n'étant pas précis, entre cohésion sociale et participation citoyenne, cela ne permet pas de convaincre facilement de nouvelles personnes de s'impliquer;
2. Les modes de recrutement passent principalement par le bouche à oreille ou des réseaux interpersonnels ce qui limite les possibilités de recrutement diversifié;
3. Le format de réunion entre 17h/18h et 20h/21h est un frein pour des personnes avec des responsabilités familiales notamment.

Ensuite, nous avons observé une **très forte implication de toutes les parties prenantes** (référent.e.s, participant.e.s etc), ce qui est particulièrement important dans la mise en oeuvre des CP. Dans l'engagement des participant.e.s, on sent un fort sentiment d'appartenance chez ceux et celles qui participent aux CP depuis plusieurs années. Parfois, ce sentiment d'appartenance forte semble laisser peu de place à une organisation avec des rôles précis entre les référent.e.s, les participant.e.s et la Ville. Même si un Règlement d'ordre intérieur existe, il semble être peu connu et régulièrement non appliqué. Autrement dit, **l'organisation des tâches et des rôles parfois confuse** amène les référent.e.s à s'investir énormément dans le dispositif en travaillant notamment en dehors de leurs heures de travail.



3 - APPRENTISSAGE COLLECTIF

Par apprentissage, il s'agit pour les différentes parties prenantes des CP d'échanger sur des idées qui permettent à chacun et à chacune de faire évoluer sa position au profit du bien ou d'un projet commun.

Nous avons observé que lors des réunions de CP, les différentes parties prenantes, **participant.e.s et membres de la MPA, sont très enthousiastes.** Tout le monde s'appuie essentiellement sur sa propre expérience dans les discussions collectives. Cela est une richesse qui peut devenir un frein car cela empêche des discussions liées au bien commun ou à des projets collectifs. Nous avons notamment observé que les participant.e.s se concentrent principalement sur des questions centrées sur leur quartier et ont expliqué ne pas vouloir s'impliquer sur des projets qui se passent dans un autre quartier.

Il apparaît également que le format d'animation des réunions empêche de dépasser l'expérience individuelle et d'aller vers une vision collective des projets. Les avis des participant.e.s restent centrés sur leurs propres attentes et intérêts ce qui nous semble dû à la manière dont ces réunions sont organisées via des discussions assez libres malgré l'élaboration d'ordre du jour.



LES PISTES D'AMÉLIORATION

1. Partant de nos principales observations, nous estimons qu'il est crucial de développer une **vision partagée claire et ancrée de la participation citoyenne à Charleroi** et de spécifier les missions des différents dispositifs participatifs (CP, relais ou comités de quartier).
2. Lors de l'élaboration de cette vision, il est également crucial que **la Ville de Charleroi explicite la part décisionnelle laissée aux dispositifs participatifs.** Cette part peut être limitée mais elle doit être explicite pour favoriser l'implication de toutes les parties prenantes.
3. Après avoir réalisé les points 1 et 2, il faudrait les traduire dans des **procédures institutionnelles explicites et une division des rôles** de chaque partie prenante.
4. Afin de suivre les activités menées par chaque CP, il est nécessaire de **créer un tableau de bord de suivi** qualitatif (contenu des projets menés) et quantitatifs (nombre de projets menés, de participant.e.s etc) qui permettent un suivi des projets et des discussions en cours.
5. Une révision attentive du format actuel des CPs et autres dispositifs similaires est proposée, dans le but de les ajuster à des objectifs communs visant à promouvoir le bien-être collectif. En transcendant des logiques centrées sur les représentations individuelles, il serait possible d'embrasser des transformations alignées sur une vision partagée du bien commun. Cette démarche nécessite de **revoir la division en districts afin que chaque CP contribue à un projet commun.**
6. Pour mieux répondre aux besoins et aux réalités des citoyen.ne.s, il est suggéré d'adopter **une approche plus proactive dans les interactions au sein des CP.** Plutôt que de demander aux participant.e.s de se réunir à des heures et dans des lieux déterminés, il serait opportun de se déplacer vers eux, là où les gens se trouvent. Une telle démarche permettrait une meilleure écoute et compréhension de leurs préoccupations, et d'adapter les méthodes de participation en conséquence, que ce soit à travers des sondages sur site, des consultations directes ou d'autres formes d'interaction plus flexibles et inclusives.
7. Dans le but de promouvoir des discussions enrichissantes autour du bien commun, il est essentiel **d'améliorer les compétences de toutes les parties prenantes en matière d'intelligence collective et d'animation de groupe.** En renforçant ces capacités, il est possible de favoriser une collaboration plus harmonieuse et productive, permettant ainsi l'émergence de solutions novatrices et durables pour la communauté.
8. En vue d'optimiser le fonctionnement au sein des CPs, il est recommandé d'établir une **répartition claire des rôles et des responsabilités entre les membres.** Définir des missions spécifiques pour chaque personne, qu'elle soit dans une position de direction, de référent.e.s ou de participant.e.s, favorise une meilleure coordination des actions et une plus grande efficacité pour atteindre les objectifs fixés.

Débat: « La participation citoyenne, c'était mieux avant ? »

EN PRÉSENCE DE VINCENT JAQUET, POLITOLOGUE À L'UNAMUR

La présentation du travail des étudiant-e-s a suscité quelques questions sur les Conseils de Participation, leur fonctionnement, les pistes d'évolution... Mais aussi de manière plus globale sur la participation citoyenne à Charleroi. Voici les informations qui en sont ressorties :

La majorité des membres désirent s'impliquer dans la vie de leur quartier principalement, plutôt que sur le territoire du district (Charleroi compte 5 districts (Nord, Est, Sud, Ouest et Centre) qui regroupent chacun en moyenne 3 communes).

La peur d'être instrumentalisé-e par les instances politiques constituent un véritable frein à l'engagement dans la participation citoyenne.

La participation citoyenne se décline sur deux aspects :

- Aspect 1 : Pouvoir avoir la parole sans être élu-e, influencer les décisions

Les Conseils de Participation ont la possibilité de poser deux questions par mois au-x élu-e-s. Le public se demande s'il n'y a pas de piste de solutions pour augmenter/améliorer cette communication ?

Julie Patte précise que les échanges étaient plus forts à l'origine des Conseils de Participation, lorsque ceux-ci étaient gérés par la Ville. Cependant, les procédures étaient figées et les membres désertaient le dispositif petit à petit. Maintenant, grâce à la MPA qui est plus flexible



dans sa gestion en tant qu'asbl et qui dispose de budgets plus accessibles, le fonctionnement est plus positif dans l'ensemble. Les Conseils de Participation ont déjà la possibilité de poser 2 questions par mois et par Conseil de Participation aux élu-e-s. Julie Patte trouve qu'en avoir plus serait trop énergivore. Elle explique aussi qu'avant, les liens étaient trop institutionnels et que la MPA a permis d'alléger les procédures et de pré-financer les projets sans attendre de recevoir les subsides de la Ville. Les cadres doivent s'assouplir pour répondre aux différents besoins des citoyen-ne-s. Elle estime que plus il y a de diversification dans la participation citoyenne, plus la Ville les questionnera.

Les membres des Conseils de Participation sont souvent déçus par l'implication que la Ville leur laisse dans les dossiers. Chacun peut

apporter sa pierre à l'édifice, dans la joie et la bonne humeur comme dans les conflits et contradictions.

- Aspect 2 : S'investir dans des projets de territoire

L'investissement dans les projets de territoire et de cohésion sociale fait partie intégrante de la participation citoyenne. Vincent Jaquet remarque qu'il y a plus de cohésion sociale que de participation citoyenne et que cette cohésion est limitée à leur territoire.

Les membres des Conseils de Participation sont attachés à ces deux aspects. Certains plus au premier qu'au deuxième et inversement pour d'autres, mais de manière globale chacun trouve un intérêt pour l'un des deux ou les deux.

La majorité des membres des Conseils de Participation désirent s'impliquer dans la vie de leur quartier principalement, plutôt que sur la globalité d'un territoire.

De plus, la question du temps est essentielle, soutenir des projets de cohésion sociale nécessite d'aller vite, de gérer des besoins et des fonctionnements variés. Le cadre doit être clair sur les devoirs et responsabilités de chacun-e. ►

Réflexions des participants :

- Quand les étudiant·e·s sont questionné·e·s, elles/ils ont tendance à se retourner vers les citoyen·ne·s. Il leur est rappelé que nous sommes toutes et tous des citoyen·ne·s. Eux, le public et le monde politique. Nous avons toutes et tous une voix, une place. Le/la citoyen·ne totalement neutre n'existe pas. Le dispositif de Conseil de Participation n'est pas là pour mettre tout le monde d'accord sur tout, mais pour se faire entendre, pour améliorer le vivre ensemble.
- Jean Benoît Pilet précise qu'une participation qui n'est pas écoutée et/ou suivie par les instances politiques est pire que l'absence de participation citoyenne.

Le public réagit et confirme ce sentiment. Les consultations qui sont effectuées par les instances politiques via les Conseils de Participation ont-elles vraiment un impact ? Est-ce que les citoyen·ne·s ont vraiment un pouvoir de décision ?

Quelle est la part de décision/ d'implication que la Ville souhaiterait donner aux dispositifs de participation citoyenne ?

- Fanny Sbaraglia ainsi que le public relèvent la problématique des enveloppes budgétaires : 6000€ c'est un budget qui paraît faible à l'échelle d'un district entier. Ce qui ne permet pas de mener des projets plus importants.

Une autre piste de solution est de prévoir les budgets à plus long terme que ceux d'un mandat. La vision à long terme et penser aux infrastructures de manière intergénérationnelle est indispensable. Les élu·e·s doivent accepter

qu'elles/ils lancent un processus qu'elles/ils ne verront peut-être pas aboutir.

- Les citoyen·ne·s qui sont au chômage où qui bénéficient du CPAS ont peur de perdre leurs allocations si iels s'impliquent dans la vie associative où dans la participation citoyenne, n'y aurait-il pas moyen de résoudre ce problème ?
- Les étudiant·e·s dans leur position de chercheur·euse·s n'ont pas de pistes de solution pour l'évolution de la participation citoyenne, mais proposent aux citoyen·ne·s qu'ils puissent donner leur avis et que les solutions s'adaptent à leurs besoins. En tant que citoyen·ne·s, iels n'ont pas de piste de solution non plus.
- L'exemple d'une commune germanophone est cité par le public : en parallèle aux élu·e·s, 75 personnes sont tirées au sort pour faire le lien entre les citoyen·ne·s et les élu·e·s. Est-ce qu'un système comme celui-là est viable sur le long terme ?

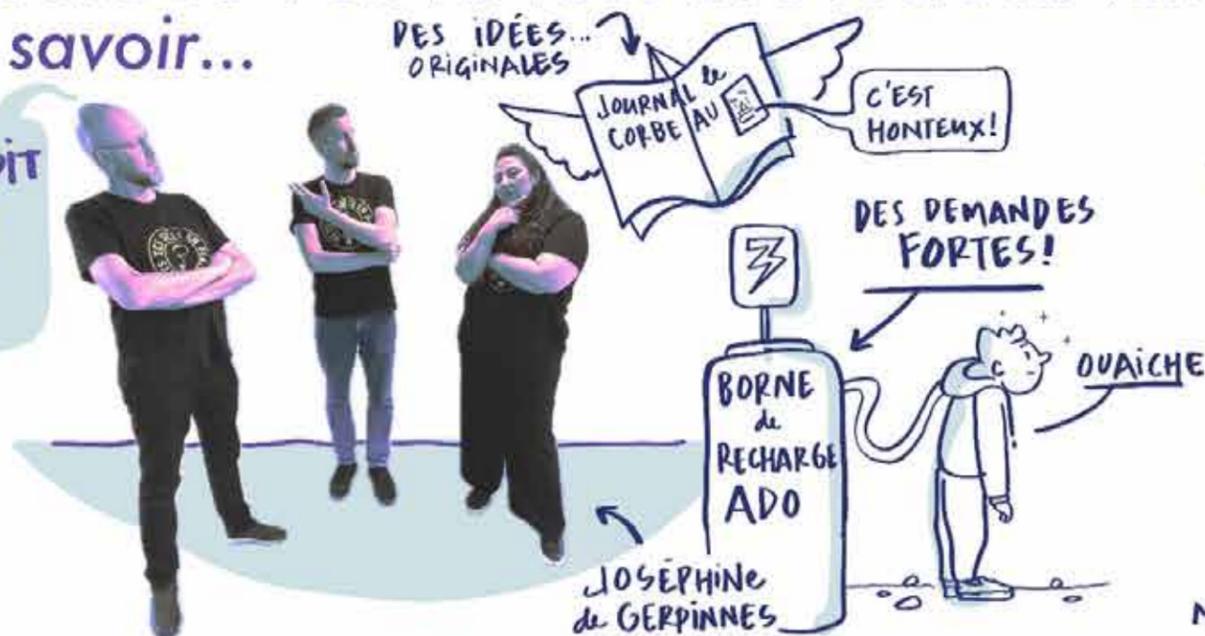
Cela permet d'élargir les avis, les décisions et le pouvoir. Cela se travaille, se construit avec le temps.

- Un membre des Conseils de Participation déplore que le système ait été pensé sur le modèle français, et non adapté à la réalité carolo. Au niveau politique, il faut mobiliser plus d'informations, de formations, de suivi, d'encadrement... Le modèle devrait être remis totalement à plat, repensé à zéro. ■



IMPROCAROLO : on va vous dire toute la vérité sur la participation citoyenne ça va se savoir...

VOUS AVEZ DIT PARTICIPATION CITOYENNE?



NIMY!
C'EST la
FAMILLE

BOUSSU!

à QUELLE
ÉCHELLE?

CUESMES!
Je t'AIME

... mais FRÈRES et
SOEURS de DOUDOU!
mais aussi
MARCINELLE ...
la + belle, LOVERVAL tous à p***!

TOUJOURS
LES MÊMES?



MOINS d'ARBRES,
PLUS de BÉTON!

"JE VOUS AI COMPRIS!"

JE VOTERAI
POUR VOUS!

Atelier 1 : Qu'est-ce qui est un acte de participation citoyenne, qu'est-ce qui n'en est pas ?

ANIMATRICES :
SALOMÉ & TANIA,
EMPLOYÉES DE LA MPA

Méthodologie : Les participant-e-s notent sur des post-it une ou des idées d'actes qui sont pour eux des actes de participation citoyenne (réels ou rêvés), Salomé regroupe les post-it par « famille » ou similitude et chacun d'entre eux fait l'objet de débats/discussions. L'objectif étant d'expliquer pourquoi iels sont d'accord ou pas d'accord et de définir ce qui pour eux est de la participation citoyenne.

1. Être candidat-e aux élections

- ▶ On se présente comme candidat-e pour représenter les citoyen-ne-s, c'est s'impliquer pour faire changer les choses, c'est donc de la participation citoyenne.
- ▶ Cela dépend de l'intention du-de la candidat-e, l'implication doit être centrale.

2. Voter

- ▶ C'est obligatoire, c'est un devoir.

Est-ce qu'on peut considérer qu'un acte de participation citoyenne peut être un devoir obligatoire ? Pas vraiment, un acte de participation citoyenne doit être choisi délibérément.

- ▶ Les MJ éduquent les jeunes sur l'importance du vote, comment ça fonctionne.

S'informer, c'est aussi de la participation citoyenne ?

Selon certaines personnes présentes, oui. Selon d'autres, l'acte de participation citoyenne est plus attribué aux formateur-ric-e-s qu'au public d'une formation sur le vote. Un acte de participation citoyenne est attribué plus au fait de « faire » que de « recevoir ».

Il existe cependant des freins : le système est compliqué, il y a de la défiance.

3. Être consulté-e

- ▶ Donner son avis, s'opposer à quelque chose, c'est de la participation citoyenne.

Réflexion : les citoyen-ne-s ont plus facile de s'impliquer contre un projet plutôt qu'en faveur de celui-ci. Il est plus facile de s'opposer que de proposer.

Un acte de participation citoyenne peut naître d'une collaboration ou d'une réflexion « positive », ou d'une opposition et d'une réflexion « négative ».

- ▶ Les citoyen-ne-s sont essoufflé-e-s, ne viennent plus, ne répondent plus aux consultations, iels n'y croient plus. Avis mitigé sur la cause.
- ▶ Certain-e-s parlent d'une communication inadéquate : pas assez inclusive (pour les personnes qui ne savent pas lire, ne parlent pas français...).
- ▶ Le format n'est pas adapté (exemple : réunion en soirée), d'autres méthodes existent (exemple : porte-à-porte). Le groupe est mitigé par rapport à l'efficacité d'autres méthodes. Les

formats utilisés sont trop contraignants (pas envie de prendre le temps pour ça quand on a une vie professionnelle, familiale, etc. par exemple). Idée : offrir un jour de congé aux personnes qui participent à la vie citoyenne ?

- ▶ Les citoyen-ne-s s'impliquent quand le sujet les intéresse (exemple : je me fiche de la rénovation des toitures de ma ville). L'implication et la participation citoyenne des habitant-e-s arrivent lorsque le sujet relève d'un intérêt personnel pour eux.
- ▶ Les citoyen-ne-s s'impliquent quand iels savent qu'iels ont un impact, quand on sait qu'on est

dans notre droit. Exemple d'une participante : « Je suis à mobilité réduite et je souhaite faire placer un arrêt de bus devant chez moi. Les plus proches sont à une distance trop éloignée de moi, selon la réglementation, je peux demander le placement d'un nouvel arrêt. Cela a été réalisé et les voisin-e-s en profitent également ».

Réflexion : la participation citoyenne peut donc être considérée comme une démarche individuelle qui a une portée collective. L'impact de l'acte est très important pour pouvoir définir un acte de participation citoyenne. ▶



4. Manifester

- Il s'agit d'une façon de se faire entendre, accessible à toutes et tous.

Oui c'est un acte de participation citoyenne.

5. Budget participatif

- Une façon de co-gérer l'argent public.

C'est un acte de participation citoyenne qui est plus impliquant que d'autres actes.

Se pose alors la question : « les actes de participation citoyenne qui demandent plus d'implication (en temps et en énergie) sont-ils plus importants, ou tous les actes de participation citoyenne, en dehors de la quantité d'implication, ont-ils la même valeur ? »

Non, ils sont tous équivalents.

Réflexion : tout acte de participation citoyenne a une valeur, à différents niveaux d'implications. S'informer n'est pas comparable à assister à des réunions pour une consultation par exemple, mais les deux sont importants.

6. Être solidaire

- Poser un acte pour autrui est une forme de solidarité. Exemple : le frigo solidaire.

7. Créer une activité qui fédère du public permet la création de liens

Avis mitigé : Fanny explique que selon elle, il doit s'agir d'un acte qui apporte un changement politique. Le groupe n'est pas d'accord.

Exemple : une chasse aux œufs dans un quartier sensible, sujet à de la délinquance. C'est une façon d'utiliser l'espace public pour réduire le sentiment d'insécurité, ça a un impact sur le quartier. Cela produit des changements dans la vie des habitant·e-s, dans l'espace public. C'est donc un acte de participation citoyenne.

Le résultat d'un acte de participation citoyenne doit être un changement dans l'espace public.

Réflexion : on utilise de la participation citoyenne pour faire de la cohésion sociale. Et inversement, la cohésion sociale est également de la participation citoyenne.

Exemple : des voisin·e-s se retrouvent à une fête de quartier, discutent et décident de participer à l'action Bewapp.

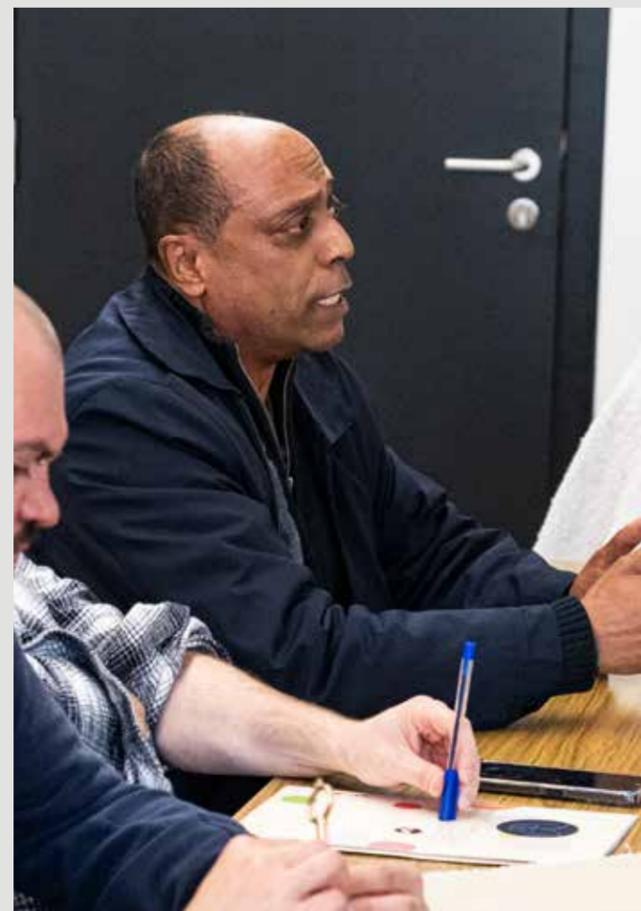
Définition :

Selon la ville de Charleroi : La participation citoyenne est un des axes prépondérants du Projet de ville de la Majorité tripartite. Par son implication dans les Conseils de Participation, mis en place au niveau des districts, ou des Comités de quartier, chaque citoyen a ainsi la garantie, à Charleroi, d'avoir son mot à dire sur bien des politiques de la vie communale.

Selon les participant·e-s :

Un acte de participation citoyenne, c'est un acte qui est posé par un·e citoyen·ne qui provoque un changement dans son environnement. L'acte peut découler d'un besoin, d'un enjeu ou d'un intérêt individuel, mais pour être considéré comme acte de participation citoyenne, il doit avoir un impact collectif pour d'autres citoyen·ne-s. De même, son origine peut provenir d'un mécontentement des citoyen·ne-s ou d'une proposition plus positive.

Bien qu'un acte de participation citoyenne puisse différer d'un autre par le temps, l'énergie, l'implication qu'il requiert, chacun d'entre eux est au même niveau de valeur. ■



Atelier 2 : À quelle échelle travailler la participation citoyenne ?

ANIMATEURS :
VINCENT & DONOVAN,
EMPLOYÉS DE LA MPA

Methodologie : Débat ouvert avec une présentation de la manière de travailler à Charleroi. Les débats se sont nourris des expériences de terrain de Bruxelles, Liège, mais aussi de Charleroi entre les différents opérateurs citoyens. Une récolte des idées a été faite par l'intermédiaire de ce rapport et de post-it.

1. Ailleurs qu'à Charleroi

A Liège, il n'y a que deux ans que la ville a lancé la participation citoyenne. Il n'existe pas de conseils participatifs mais bien des comités de quartiers.

La ville organise régulièrement des assises sur de grandes thématiques (par ex : la mobilité) = des grandes réunions plénières réunissant politiques, expert·e-s et citoyen·ne-s autour d'un médiateur en intelligence collective.

Le public est intéressé, hélas il manque cruellement de retour du monde politique : que fait-on une fois que le·la citoyen·ne a donné son avis ? En résulte un peu de désenchantement du public.

À Bruxelles, il faut tenir compte d'une situation plus compliquée vu le nombre de niveaux de pouvoirs impliqués, de l'emploi de langues différentes

(des instances identiques n'ont parfois pas le même nom en français et en néerlandais), etc.

Bruxelles est divisée en quartiers, hauts et bas, et non en districts comme à Charleroi. Chacun avec des réalités différentes (ex : Haeren, enclavé entre canal et voie ferrée, n'a que peu de rapport avec Laeken, pourtant voisin mais beaucoup plus peuplé). Il y a donc des conseils de quartiers, qui sont en contact avec les échevin·e-s et qui peuvent interpeller le conseil communal (lequel est obligé de leur répondre).

Administrateur de Bruxelles Participation, Sami Hadji explique que 2.000 citoyen·ne-s sont



tiré·e-s au sort pour éventuellement faire de la participation. Environ 2 à 300 parmi eux marquent un intérêt. Pour chaque quartier, 11 citoyen·ne-s et 6 associations sur le territoire sont conviés à participer. Pour deux réunions en présentiel (importance d'éviter la fracture numérique), une a lieu en visioconférence (afin de permettre à des personnes ne sachant/voulant pas se déplacer, ou à l'agenda trop chargé, de participer depuis chez elles).

Le recrutement, l'information sur les projets – certains très importants en termes de finances : des centaines de milliers d'euros – se font notamment via la plateforme « Faire Bruxelles

Ensemble », mais Sami est aussi constamment sur le terrain avec un vélo cargo pour un contact direct avec la population. Il nous donne sa recette pour faire participer le public :

- **Aller vers les gens**
- **Prendre du temps pour discuter et expliquer en vulgarisant au maximum**
- **Créer un climat de confiance, de convivialité, de bienveillance**
- **Les référent·e-s doivent être bien visibles, clairement identifiés et identifiables**

2. À Charleroi

Autrefois, chaque commune était indépendante, avec sa maison communale, ses propres instances.

Aujourd'hui, elles sont regroupées en cinq districts qui comprennent deux, trois ou quatre communes. Saki (Collaborateur de l'échevine de la participation et des associations) nous rappelle que ce découpage est purement administratif, sans aucune existence juridique : il a été mis en place pour que chaque district comprenne environ 40.000 habitant·e-s. Historiquement et culturellement, certaines anciennes communes se sentent plus proches d'autres qui figurent dans un district voisin.

La représentation, et donc la participation citoyenne, est très différente d'une commune à l'autre.

Présent·e-s dans l'atelier, trois membres du district EST reconnaissent qu'ils sont toujours très attaché·e-s à leur ancienne commune voire à leur seul quartier (« esprit de clocher »), et donc surtout intéressé·e-s par les projets qui les concernent directement. ▶

Présidente d'une maison de jeunes, Maryse Hoebeke estime au contraire qu'à son niveau, elle a plutôt l'impression que c'est d'abord le contenu du projet qui fédère les jeunes : le projet fait le territoire, et non l'inverse. Peut-être une question de génération ?

Des membres d'un Espace Citoyen présent-e-s à l'atelier soulignent que ceux-ci existaient avant les Conseils de Participation, regroupant des quartiers avec des problématiques semblables, et qu'il est dommage que Conseil de Participation et Espaces Citoyens n'aient pas le même découpage territorial. Les Espaces Citoyens œuvraient auparavant sur tout le territoire mais, faute de budgets, chacun a dû se recentrer sur ses communes, parfois même pas sur l'ensemble d'un district. De toute manière, il est très difficile de mobiliser les gens lors d'un projet interdistricts : ne viennent quasiment que les habitant-e-s du district voire de la-les commune-s concerné-e-s.

Saki rappelle ce qui, selon lui, est de l'ordre de la cohésion sociale et ce qui est du ressort de la participation citoyenne : c'est le thème qui définit l'ampleur géographique (commune, district, interdistrict). Il insiste sur la nécessité d'un cadre précis et clair dès le départ, afin de déterminer le champ d'action d'un projet. Lors d'une maîtrise d'usage par exemple, d'abord dire aux gens ce qui est incontournable (on va supprimer du parking sur cette place), puis voir ce qui est possible ou pas à la fois selon la réalité de terrain et selon les contraintes budgétaires.

Tous les acteur·rice·s de terrain (Bruxelles, Liège, Charleroi) insistent sur le fait que, d'emblée, le·la citoyen·ne doit savoir où il met les pieds : est-ce que le politique l'informe simplement, est-ce une consultation, une concertation, ou va-t-on jusqu'à une codécision ? Sans quoi on va au-devant de désillusions.

Tirer au sort les participant-e-s, une bonne idée ? Selon Renato Salliusto, la moitié des personnes qui font de la participation devraient être tirées au sort, pour contrebalancer le fait que les autres, à force de se fréquenter, font parfois bloc quel que soit le projet. Ce serait selon lui « une manière de trouver une ligne médiane entre une totale désorganisation et l'institutionnalisation à outrance de ces instances qui imposeraient alors un véritable carcan sur ces systèmes de participation. ».

Pour conclure, il n'y a pas de mauvais territoire mais il est important de clarifier les objectifs des différentes interventions en matière de participation citoyenne. Il ressort fortement que le rôle du·de la chargé·e de participation citoyenne se veut être une personne capable d'informer, de consulter, de concerter et de faciliter les relations entre les différentes parties



prenantes. Il est aussi important de bien connaître son territoire en étant visible sur celui-ci et en connaissant son histoire, ses anecdotes, ... Des pistes de réflexion sont à mener concernant le découpage territorial carolo qui peut, par exemple, coïncider avec la manière de faire de la participation citoyenne. Il est proposé de pouvoir réaliser des permanences sur le terrain ou de sillonner le territoire à l'aide d'un vélo, avec des documents d'informations pertinentes pour les citoyen·ne-s, des publicités d'évènements, dans l'objectif de pouvoir connecter les citoyen·ne-s à leurs quartiers, leurs communes mais aussi à l'ensemble du territoire carolo. ■

1 Qu'est-ce qu'un acte de participation citoyenne et qu'est-ce qui n'en est pas un ?

- Cohésion sociale et participation citoyenne, même combat ?
- Quels sont les objectifs/vision à long terme d'un dispositif de participation citoyenne ?
- Création d'une définition de la participation citoyenne.



2 A quelle échelle travailler la participation citoyenne ? District ? Commune ? Quartier ?

- Comment le territoire influence la participation citoyenne ?
- Quel est le champ d'action d'un citoyen ?
- Quel est la place de l'attachement à l'environnement direct du citoyen



Atelier 3 : Quel lien entre la ville et la participation citoyenne

ANIMATEUR·TRICE·S :
CAROLINE & WESLEY,
EMPLOYÉ·E·S DE LA MPA

Méthodologie : débat ouvert à partir de deux questions : « Qu'est-ce que le-la citoyen-ne attend de sa ville ? » et « Quelle place la ville est-elle prête à faire à la participation citoyenne ? ».

Propositions et idées émises :

1. Il est suggéré à la Ville de mettre en place des assemblées citoyennes

« L'assemblée citoyenne est une institution qui a pour objectif de permettre aux individus qui composent le peuple d'exprimer et d'exercer directement le pouvoir politique. »

Comment composer ces assemblées citoyennes ? Sur base volontaire, par tirage au sort ? Quid du défraiement à l'instar des personnes qui sont convoquées pour siéger en jury d'assises ? Si les personnes sont tirées au sort, vont-elles s'investir ? La comparaison est faite avec la désignation des assesseurs. Les citoyen-ne-s désigné-e-s le font et souvent avec rigueur. Ces assemblées devraient être thématiques, comme, par exemple, l'assemblée citoyenne pour le climat.

Les citoyen-ne-s veulent se sentir écouté-e-s, considéré-e-s. La « Cocica », convention citoyenne carolo, est citée en exemple. Elle est gérée par un collectif de citoyen-ne-s, Terril 31, qui a émis une série de recommandations à la ville. Même si ces recommandations n'ont pas été suivies par la ville, ces citoyen-ne-s se sont senti-e-s écouté-e-s.

2. Un-e élu-e est aussi partie prenante de la participation citoyenne

Les élu-e-s sont souvent mis en opposition avec les citoyen-ne-s acteur-trice-s de participation citoyenne. Iels ont pourtant été élus par des citoyen-ne-s. Les rapports élu-e-s- citoyen-ne-s sont importants en période de campagne électorale et puis semblent s'atténuer, voire disparaître ou évoluer vers un rapport d'opposition après la mise en place des instances communales.

Les Conseils de Participation de la Ville de Charleroi ont adopté un règlement d'ordre intérieur qui interdit aux élu-e-s de siéger. Pourquoi ? Ne faut-il pas travailler à une collaboration plutôt qu'à une opposition ? Comment recréer le lien élu-e-s - citoyen-ne-s ?

3. Rétablir un dialogue Ville-milieu rural
4. Il manque des lieux de rassemblement pour les citoyen-ne-s

Il est évoqué le temps des « maisons du peuple » qui étaient des lieux de rassemblement, des lieux d'échanges entre citoyen-ne-s mais aussi entre citoyen-ne-s et élu-e-s.

Il existe des Espaces Citoyens mis en place par le CPAS mais pas dans chaque district et avec des missions et territoires définis.

Il faut multiplier les lieux, délocaliser la participation citoyenne dans des écoles, des maisons de jeunes, des entreprises...pour toucher le plus grand nombre et atteindre une plus grande diversité.

5. Il faut former les citoyen-ne-s

Si les citoyen-ne-s sont amené-e-s à exercer un pouvoir politique, ils/elles doivent être formé-e-s

pour que ce soit pertinent. Il est important qu'ils/elles maîtrisent le fonctionnement politique.

6. Les citoyen-ne-s veulent être consulté-e-s en amont des grands projets de ville

La ville de Charleroi a instauré la maîtrise d'usage dans le cadre de son plan places. Ne peut-elle pas être élargie à d'autres travaux, à d'autres projets qui impactent le-la citoyen-ne ? La consultation ne peut-elle pas se faire plus en amont ?

7. Label « expert-e en participation citoyenne »

La participation citoyenne a le vent en poupe. Il fleurit un peu partout des « expert-e-s de la participation citoyenne ». Cela manque de cadre, d'uniformité, voire de professionnalisme.

Périféria est cité en exemple. Ne devrions-nous pas définir et labelliser le profil de l'expert-e en participation citoyenne ?

8. Instaurer le Référendum d'initiatives citoyennes

En France, il est une des revendications principales des gilets jaunes.

Le processus proposé est un dispositif de démocratie directe qui permet aux citoyen-ne-s réunissant un nombre de signatures fixé par la loi de saisir la population par référendum sans que soit nécessaire l'accord du Parlement ou du Président de la République. Les gilets jaunes souhaitent quatre modalités pour le RIC : pour voter

une proposition de loi (référendum législatif) ; pour abroger une loi votée par le Parlement ou un traité (référendum abrogatoire ou facultatif) ; pour modifier la Constitution (référendum constitutionnel) ; et pour révoquer un-e élu-e (référendum révocatoire).

9. Des états généraux de plus grande ampleur

Au lendemain des élections, la Ville de Charleroi mettrait en place les états généraux pour consulter la population et écrire son plan stratégique transversal pour la mandature qui allait débiter. Ces états généraux se faisaient sur invitation adressée à la population.

Le constat est que nous retrouvons pratiquement toujours les mêmes personnes et que celles-ci ne sont pas représentatives de la population. Dès lors, ne faut-il pas désigner les personnes pour plus de représentativité ?

10. Un langage commun à toutes les villes

D'une ville à l'autre, nous ne mettons pas les mêmes définitions derrière le vocabulaire de la participation citoyenne. Etant donné la place qu'elle prend aujourd'hui, n'est-il pas temps d'avoir un lexique commun ?

11. La participation citoyenne et l'école

Il est difficile de mobiliser les jeunes dans les actions de participation citoyenne. ►

Pourquoi ? Manque de disponibilité, sujets peu intéressants, etc. Les jeunes de l'atelier évoquent leur intérêt pour la participation citoyenne et pensent que si celle-ci était intégrée à leur cursus scolaire, ils s'investiraient avec plaisir.

Quid également des « jours blancs », période pendant laquelle les enfants sont encore à l'école mais n'ont plus d'occupation ? La ville est interpellée pour permettre de mettre ces jours à profit pour travailler la participation citoyenne avec les jeunes.

Site de la Fédération Wallonie-Bruxelles : « Par « Participation citoyenne et démocratique à l'école », l'on entend tout projet visant l'apprentissage à la participation aux prises de décision nous concernant, au sein de la classe, de l'école et au sein des instances politiques représentatives des citoyen-ne-s. »

12. L'acte de participation citoyenne, un acte qui doit être rémunéré

Quand un-e citoyen-ne est désigné-e assesseur-euse, il est indemnisé en compensation du temps consacré à la mission. Idem en jury d'assises. Qu'en est-il de cet « engagement citoyen » ? Ne faut-il pas aussi permettre à un-e travailleur-euse de pouvoir s'absenter avec une compensation financière pour remplir une mission de participation citoyenne ?

13. Trouver un équilibre monde politique et citoyen-ne-s

Quelle place laisse le politique aux citoyen-ne-s ? Quel regard portent les citoyen-ne-s sur les élu-e-s ? Un-e citoyen-ne n'est pas un-e élu-e, les élu-e-s sont là grâce aux votes des citoyen-ne-s, quel équilibre trouver ? ■



Atelier 4 : La participation citoyenne, toujours les mêmes ?

ANIMATRICES :
JUSTINE, MÉLODIE &
KIMBERLEY,
EMPLOYÉES DE LA MPA

Méthodologie : Débat ouvert sur l'appui des expériences de terrain.

Tou-te-s les participant-e-s à cet atelier sont déjà dans une démarche de Participation citoyenne (citoyen-ne-s en asbl, Plan de cohésion sociale, Espace Citoyen, etc.)

Iels s'accordent à dire qu'effectivement, c'est « toujours les mêmes », mais principalement « toujours les mêmes » associations, pas vraiment le-la citoyen-ne.

Le réseau associatif tourne sur lui-même, il n'y a pas ou peu de places pour les nouvelles associations.

Cela peut aussi venir du fait qu'il y ait un manque de connaissance, de communication.

Proposition : avoir un bottin régulièrement mis à jour avec toutes les associations existantes sur le grand Charleroi.

Chaque asbl a un but social et un objet social qui s'adressent à un public déterminé.

Par exemple : Star d'un jour a un public plutôt familial, Vie Féminine de Tournai a plutôt un public de femmes, etc.

Tou-te-s les participant-e-s s'accordent aussi à

dire qu'il est difficile d'attirer un nouveau public. Non pas que les citoyen-ne-s manquent d'intérêt mais la communication vers eux est difficile et coûteuse. Par exemple, faire des toutes-boîtes est très onéreux pour peu de résultats.

L'une des pistes de solution qui semblait mettre d'accord tou-te-s les participant-e-s est de créer un lien direct avec le-la citoyen-ne, soit via le porte-à-porte (mais cela prend beaucoup de temps), soit forcer la rencontre avec le public. Il faut aller là où le-la citoyen-ne se trouve : marché, brocante, activités extérieures, etc.

Il est important de prendre le temps de discuter avec les citoyen-ne-s, de les écouter, d'entendre leurs idées, de les rencontrer.

Une personne précise qu'il est d'autant plus important de prendre le temps de discuter avec les personnes précarisées car ce public n'est pas souvent écouté, pris en compte.

Contrairement à un public plus « favorisé » qui lui ose prendre la parole, faire entendre sa voix.

Il est essentiel aussi de comprendre que dans la participation citoyenne, plusieurs « mondes » différents se croisent. Il faut donc bien communiquer, sensibiliser et s'écouter.

Dans les outils de communication, les réseaux sociaux semblent être un bon canal pour toucher les citoyen-ne-s mais il est aussi important de faire de l'affichage dans les lieux de passage fréquents (écoles, magasins, etc.) et ce en fonction de l'activité proposée. Il faut cibler son public et faire une bonne communication en fonction.

Les participant-e-s n'ont pas donné de piste concernant le meilleur format ou les meilleurs horaires pour une communication réussie.

Une proposition a été aussi faite de se réappropriier les canaux de communication de la ville (Charleroi Mag, Espaces citoyens...)

Dans la participation citoyenne, le-la citoyen-ne s'investira toujours s'iel trouve une forme d'intérêt, très souvent personnelle. Le-a citoyen-ne a besoin de répondre à un besoin, iel y recherche une forme de reconnaissance. Le citoyen doit se sentir responsable pour s'investir. Il est important de valoriser les actes des citoyen-ne-s.

Néanmoins, la question d'investissement est propre à chacun. Tout le monde ne peut pas s'investir au même niveau (selon le temps, l'envie et les compétences de chacun).

L'investissement de chacun dépend également du lieu des activités. En effet, les activités décentralisées ont été sujet de discussion : certain-e-s participant-e-s disaient qu'il était essentiel de s'entraider entre citoyen-ne-s, associations et ce, peu importe notre commune, notre district. À contrario, d'autres participant-e-s disaient qu'il était compliqué d'aider partout, que le-la citoyen-ne risquait d'être « essoufflé-e » et donc démotivé-e. Pour éviter cela, il est mieux de travailler sur son propre quartier.

Pour compléter ce propos, une remarque importante a été soulevée : le-la citoyen-ne peut facilement être perdu-e : il existerait beaucoup trop d'activités similaires sur un même territoire. Il existe une forme de « compétition » entre les associations. L'une des pistes de solution serait d'organiser moins d'événements mais plus qualitatifs regroupant plusieurs associations

ensemble et dans lesquelles les citoyen-ne-s peuvent être investi-e-s différemment (moins mais mieux).

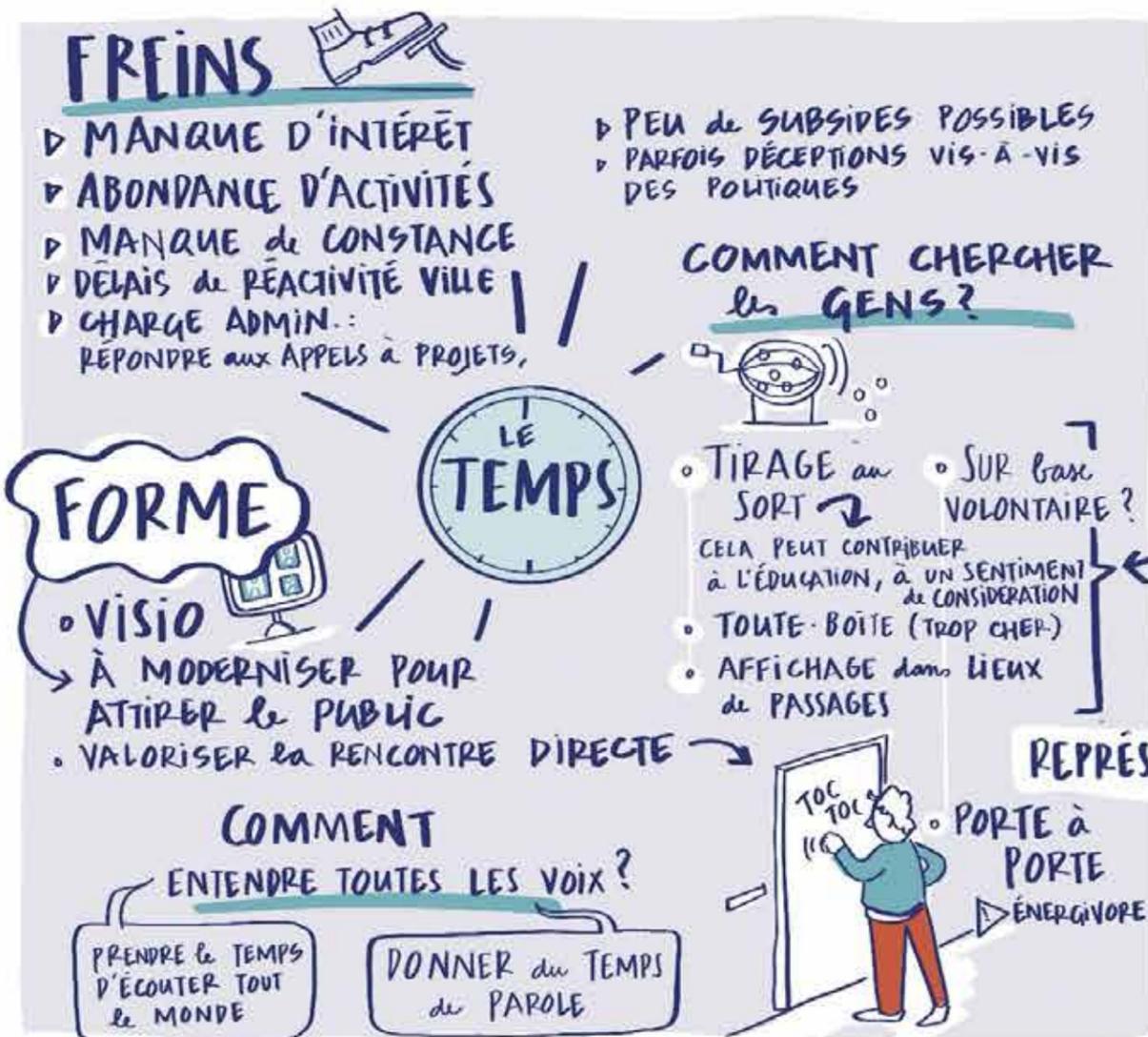
Toutefois, même s'iel y trouve un intérêt, le-la citoyen-ne peut rapidement être découragé-e et ce pour plusieurs raisons :

- ▶ La complexité et la perte de temps dans l'administratif : appel à projet, dossier de sécurité, etc. Tous ces documents sont compliqués à remplir, ils demandent beaucoup de temps. La plupart des citoyen-ne-s ou asbl veulent être sur le terrain, travailler dans le concret et ne pas perdre leur énergie dans de l'administratif. Il n'y a pas toujours le temps pour cela.
- ▶ Le manque de financement : au-delà du temps nécessaire pour remplir des demandes, les aides financières sont souvent faibles. Les citoyen-ne-s préfèrent alors se débrouiller seul-e-s.
- ▶ La vie en général : le manque de constance du citoyen-ne peut être expliqué par les aléas de la vie au quotidien (vie de famille, coût de la vie, intérêt, etc.).
- ▶ L'individualisme : les citoyen-ne-s peuvent vite se désintéresser du projet lorsque l'objectif final ne répond plus à leurs attentes. Iels peuvent rapidement décrocher au projet.
- ▶ Le lien avec le monde politique : les citoyen-ne-s sont parfois déçu-e-s du politique, ce qui diminue leur investissement.

Enfin, il est important d'accepter que les gens ne veulent pas s'investir, qu'ils ne veulent pas faire de la participation citoyenne et ce n'est pas grave. ■

3 Dans la participation citoyenne, toujours les mêmes ?

- Quel est le profil des citoyens qui s'investissent ?
- Quel est le format de participation citoyenne qui pourrait attirer d'autres types de publics / rendre la participation citoyenne attractive ?
- Quel est l'intérêt pour le citoyen de participer (intérêt collectif ou personnel) ?



4 Ville et citoyen.ne.s, quelle collaboration ?

- Quelles sont les attentes du citoyen à l'égard de la Ville ?
- Quelle est la place que peut/veut faire la Ville à la participation citoyenne ?
- La participation citoyenne, de manière volontaire ou sur désignation ?
- Quelle est la place des élus dans la participation citoyenne ?



Conclusion

CAROLINE DAVINI,
DIRECTRICE DE LA MAISON
DE LA PARTICIPATION ET
DES ASSOCIATIONS

La participation citoyenne est en constante évolution et doit être renouvelée fréquemment.

C'est pourquoi, la Maison de la Participation et des Associations de Charleroi a organisé ce colloque. L'objectif de celui-ci était d'amorcer un travail réflexif sur la participation citoyenne à Charleroi en s'inspirant de ce qui existait mais aussi en faisant appel à l'intelligence collective. Cette journée a été rythmée par des interventions tantôt théoriques, par des analyses d'expert-e-s et d'étudiant-e-s, tantôt pratiques, par des expériences de terrain et les nombreux échanges lors des ateliers mais aussi lors d'agréables discussions informelles.

Ce rapport permet de raconter la journée et de nourrir la MPA dans ses nombreuses réflexions au sujet de ses missions. À présent, nous allons prendre le temps de repenser celles-ci et de préparer une note d'intention à soumettre à nos prochain-e-s représentant-e-s politiques et au Conseil d'Administration de la Maison de la Participation et des Associations afin de leur exposer nos perspectives de travail pour les années à venir. Nous aurons l'occasion de vous communiquer la manière dont ce colloque nous a nourri-e-s et ce que nous nous proposons de développer compte-tenu des moyens qui nous sont alloués.

Nous vous donnons rendez-vous le 10 septembre à la MPA ! Une invitation vous parviendra en temps utile. ■

